

Zeitschrift:	Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	88 (1974)
Artikel:	Lettres de noblesse accordées à des Suisses par des rois de Pologne
Autor:	Heymowski, Adam
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-746114

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lettres de noblesse accordées à des Suisses par des rois de Pologne

par ADAM HEYMOWSKI,
de l'Académie internationale d'héraldique

On peut diviser en trois catégories les familles étrangères qui ont reçu un octroi d'armes en Pologne avant 1795 :

1. familles d'origine noble, vraie ou pré-tendue, naturalisées en Pologne, c'est-à-dire admises aux droits propres de l'indigénat;
2. familles anoblies avec le consentement de la Diète;
3. familles dotées d'un titre – celui de baron, de comte ou de marquis – par le roi de Pologne, sans admission à l'indigénat.

Ce ne sont donc que les étrangers appartenant à une des deux premières catégories qui sont devenus membres de la noblesse polonaise.

La liste des familles étrangères auxquelles furent concédées les lettres de noblesse comprend une douzaine de personnages suisses qui se sont distingués dans divers domaines. Deux d'entre eux ont reçu leurs titres vers la fin du XVII^e siècle : Giovanni Antonio Marcacci, baron en 1677, et Carlo Fontana, comte en 1699. Tous les autres (sauf les cas particuliers des Ganioz et des Lauterburg) ont mérité un octroi de noblesse au cours du règne de Stanislas Auguste Poniatowski (1764-1795) : Anton Gabriel Herrenschwand, baron en 1766, Maurice Glayre, anobli en 1768, Johann Friedrich Herrenschwand, Elie Bertrand, Pierre Le Fort et Charles Warnery, naturalisés en 1768, Marc-Louis Reverdil, anobli en 1769, Paul de Selonf, baron en 1772, Nicolas-Albert Escuyer, anobli en 1791.

Je vais présenter ici les armoiries accordées à ces personnalités en m'appuyant sur des sources conservées en Pologne et des documents originaux se trouvant en Suisse.

Je tiens, tout d'abord, à remercier mon confrère de l'Académie internationale d'héraldique, le Dr Olivier Clottu, instigateur de cette étude, qui a facilité ma tâche en me signalant des sources bibliographiques importantes et me procurant plusieurs textes de diplômes originaux conservés dans des collections suisses. Je suis également très reconnaissant au Dr Stefan K. Kuczyński, de Varsovie, lui aussi membre de l'Académie internationale d'héraldique, qui m'a envoyé les copies de ces diplômes inscrites dans les Livres de Chancellerie du Royaume de Pologne, aujourd'hui aux Archives Centrales, à Varsovie.

Les Suisses qui ont obtenu un octroi de noblesse (y compris les titres et l'indigénat) sont présentés par ordre chronologique :

Marcacci

Le 12 avril 1677, Giovanni Antonio Marcacci (1630-1680) a obtenu le titre héréditaire de baron du roi de Pologne, Jean III Sobieski. Issu d'une ancienne famille de Locarno, fils de Carlo-Francesco, receveur du baillage de Locarno et bourgeois de Soleure, il reçut des lettres de noblesse du Conseil municipal de Soleure en 1665 et fut nommé envoyé du roi de Pologne auprès des Cantons suisses en 1678. Il était receveur de Locarno, podesstat du Val Verzasca et du Gambarogno.



Fig. 1. Marcacci, plaque de cuivre gravée,
XVII^e siècle.

Son fils, Giulio Antonio, gardien du couvent des Capucins à Faido, est devenu prédicateur à la cour de Pologne. La famille s'est éteinte en 1854 avec Giovanni Antonio, homme politique et diplomate, consul de Suisse à Milan.

On connaît plusieurs variantes des armes de cette famille, le blason primitif étant : *d'or à l'aigle de sable couronnée du même posée sur trois dés de gueules, 1 et 2.* D'après les lettres-patentes soleuroises de 1665 les armes Marcacci furent augmentées d'un timbre : casque au bourrelet d'or et de sable, avec comme cimier une aigle naissante de sable couronnée d'or posée de profil, tenant entre ses serres un campanile d'argent couvert de gueules, surmontée d'un soleil d'or.

L'original du diplôme polonais de 1677 ne nous est pas parvenu. Il en existait avant la Deuxième Guerre mondiale une copie authentifiée à la Bibliothèque Przezdziecki à Varsovie. Une autre copie se trouve dans les archives de la famille ; c'est grâce à ce document et à une plaque de cuivre gravée (fig. 1) que nous connaissons les armes des Marcacci augmentées

par le roi de Pologne. Elles sont : *écartelé, aux 1 et 4, à un arbre planté sur une terrasse, aux 2 et 3, à un campanile ; sur le tout : l'aigle sur les trois dés des armes primitives avec l'inscription PLUS ULTRA en chef, l'écusson surmonté d'un bouclier chargé du soleil et des montagnes* (« *Clipeo Nostro Gentilizio Sol beneficiante resulsit, etiam Montes Helvetij ab ejus radijs resplendescant* »). Ce bouclier devrait commémorer la grâce royale, sa forme étant identique avec celle du meuble des armes « de souche » Janina (*de gueules au bouclier de pourpre*), portées par un certain nombre de familles, y compris les Sobieski. L'écu est timbré d'une couronne de baron à sept perles. Selon une autre version, les armes écartelées (confirmées en 1774 pour le baron Carlo Francesco Marcacci par le Tribunal héréditaire de Milan) devraient être blasonnées : *aux 1 et 2 d'azur à un campanile d'argent couvert de gueules, aux 3 et 4 de gueules à l'arbre de sinople planté sur une terrasse du même ; sur le tout : d'or à l'aigle de sable couronnée du même, ses serres et sa queue terminées en rhombes de gueules*¹.

¹ RIETSTAP, II, p. 150; CORTI, p. 22-23; HBLdS, V, p. 20; LIENHARD-RIVA, *Schultheiss...*, AHS 1924, p. 178-179; LIENHARD-RIVA, *Contribution...*, AHS 1925, p. 116; 1932, p. 177; LIENHARD-RIVA, p. 254-255, pl. xvi; WDOWISZEWSKI, *Tytuly...*, MBGHP, III, p. 15-16; FRANK, III, p. 191.

Fontana

Le 25 août 1699, Carlo Fontana (1638-1714) a obtenu le titre héréditaire de comte du roi de Pologne Auguste II, par lettres-patentes datées de Varsovie. La famille Fontana (de Bruciata) est connue aux environs de Rancate (Tessin). Carlo, fils de Francesco, fut architecte à Rome, où il continua l'œuvre du Bernin. Il publia en 1693 « *Il tempio Vaticano e le sue origini* » dont il offrit un exemplaire à l'électeur de Saxe, Frédéric Auguste II. Celui-ci fut élu roi de Pologne en 1697 ; il accorda à Carlo Fontana deux ans plus tard, le titre de comte. Malgré cet octroi la branche des Fontana descendant de Carlo n'a pas entre-



Fig. 2. Fontana, pierre tombale à Brusata, 1695.

tenu des rapports avec la Pologne. Il ne faut pas confondre cette famille Fontana avec les Fontana originaires de Valsolda, province de Côme, établis à Varsovie au début du XVIII^e siècle, anoblis en 1746 et 1769. Les armes augmentées de ces derniers étaient : *tiercé en fasce, au 1 de gueules à l'aigle d'argent, au 2 d'argent à une fontaine d'azur accostée de deux étoiles d'or, au 3 d'argent à trois pals de gueules*.

La copie des lettres-patentes de 1699 conservée jadis à la Bibliothèque de la Fondation Ossoliński à Lwów ne donne pas de description d'armoires. Les armes primitives des Fontana de Bruciata étaient pourtant : *de gueules au chevron d'argent accompagné en pointe d'une fontaine du même*. D'après les sources du XVII^e siècle on connaît une autre version : *de gueules à une fontaine à deux bassins circulaires surposés d'argent, accostée de deux lions affrontés d'or et surmontée d'une étoile à cinq rais du même, au chef d'or chargé d'une aigle de sable couronnée d'or*² (Fig. 2).

² Bibl. Ossol. Sig. 262, f. 5; OSTROWSKI, I, p. 135; II, p. 79; BONIECKI, V, p. 303; URUSKI, IV, p. 46-47; THIEME und BECKER, XII, p. 170-174; HBLdS, III, p. 194; LIENARD-RIVA, *Contribution...*, AHS 1925, p. 110; 1932, p. 62; LIENHARD-RIVA, p. 161-162; LOZA, p. 79-81; WDOWISZEWSKI, *Tytuly...*, MBGHP, III, p. 17.

Herrenschwand

Le 3 avril 1766 Anton Gabriel Herrenschwand († 1785) a obtenu le titre héréditaire de baron du roi de Pologne Stanislas-Auguste, avec une augmentation d'armoires, par lettres patentes datées de Varsovie. Il appartenait au patriciat de Morat et se voua à la carrière médicale. Son frère Johann Friedrich fut anobli en 1757 par l'empereur François I^r et reçut l'indigénat polonais en 1768 (voir ci-dessous).

Le diplôme de baron ne parle que de l'augmentation : ... « *In testimonium vero uberioris propensionis nostræ et Gratiae Regiae insignia Ejus antiquæ nobilitatis indicia ala aquilæ albæ Polonæ in campo rubeo amplianda et cumulanda esse duximus uti decoramus et ampliamus* ». Les armes anciennes des Herrenschwand étaient : *d'azur au cygne d'argent posé sur un mont de trois coupeaux*, tandis que le diplôme de 1757 donne : *d'azur au cygne d'argent couronné d'or, à la bordure nebulee du même*. Il faudrait étudier le cachet du baron Herrenschwand pour s'assurer de la forme exacte de ses armoires. L'augmentation ci-dessus peut être interprétée comme : *au chef de gueules chargé d'un demi-vol de l'aigle blanc de Pologne*³.

³ Original du diplôme à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne; AGAD, Ks. kancl. 24, p. 178-185; RIETSTAP, I, p. 957; BONIECKI, VII, p. 271; URUSKI, V, p. 137; AMMAN, *Lettres...*, AHS 1923, p. 116; HBLdS, IV, p. 198; WDOWISZEWSKI, *Tytuly...*, MBGHP, III, p. 22.

Glayre

Pierre-Maurice Glayre (1748-1819) a été anobli par le roi de Pologne Stanislas-Auguste en 1768 (il n'existe qu'un certificat daté du 9 juin 1768 à Varsovie, signé par le grand-chancelier du royaume, Andrzej Stanislaw Kostka Młodziejowski, évêque de Poznań, contresigné par Antoni Sikorski, secrétaire du roi). Originaire de Romainmôtier (canton de Vaud), d'une famille bourgeoise, Maurice Glayre est entré en 1765 au service du roi Stanislas-

Auguste, qui appréciait ses talents de diplomate et l'envoya plusieurs fois en missions importantes. Il fut nommé secrétaire particulier du roi et conseiller secret du cabinet. Rentré en Suisse en 1787 il joua un rôle considérable dans la vie politique du canton de Vaud.

Le certificat de 1768 ne fait pas mention d'armoiries mais on les connaît grâce à deux cachets ayant appartenu à Maurice Glayre et à d'autres sources concernant les



Fig. 3. Pierre-Maurice Glayre, empreinte de sceau, Archives cantonales vaudoises, Lausanne.

armes de la famille Glayre, originaire de Chevilly : *d'azur à l'arbre d'or entouré d'un lierre du même, planté sur une terrasse de ...*; devise : HAERETQUE CADENTI (fig. 3)⁴.

⁴ Original du certificat de 1768 chez M^{me} Léon Perret-Jaccard à Lausanne; Vol. leg., VII, p. 373; BONIECKI, VI, p. 68; URUSKI, IV, p. 173; HBLdS, III, p. 568; DUBOIS, *Lettres...*, AHS 1932, p. 121-122; GALBREATH, I, p. 287, pl. XXX; DEMBIŃSKI, *Un Suisse...*, Pologne-Suisse, p. 41-50; KONOPCZYŃSKI, *Les rapports...*, Pologne-Suisse, p. 31-37; PSB, IX, p. 40-42; ROSTWOROWSKI, *La Suisse...*, Echanges..., p. 163 et *passim*.

Herrenschwand

Johann Friedrich Herrenschwand de Greng (1715-1798), a reçu l'indigénat du roi de Pologne Stanislas-Auguste par lettres patentes issues à Varsovie le 2 juillet



Fig. 5. Johann Friedrich Herrenschwand, copie du diplôme de 1768, Varsovie.

1768. Ayant fait carrière comme médecin en chef de la garde suisse à Paris et comme médecin privé du duc d'Orléans, J. F. Herrenschwand est venu en Pologne en 1764 recommandé au roi par son compatriote Elie Bertrand (voir ci-dessous). Nommé médecin privé du roi (*Leibarzt*), il élabora un projet pour l'établissement en Pologne d'une Académie médico-économique et d'un service central de santé. Après son retour en Suisse en 1769 il devint médecin municipal de la ville de Berne où il acquit le droit de bourgeoisie en 1793.

Les armoiries de Herrenschwand d'après le diplôme de noblesse accordé par l'empereur François Ier en 1757 (*d'azur au cygne d'argent couronné d'or, à la bordure nébulée du même; cimier – le cygne de l'écu entre deux proboscides coupées, d'argent et d'azur à dextre, d'azur et d'or à senestre*) ont été augmentées dans le diplôme polonois par l'octroi de deux bouledogues en supports (« *scutum hoc a Nobis in gratiae Nostrae testimonium duobus Tyro Hylacibus condecoratum stemmatibus nobilium Regni adscribimus* »). Le dessin de ces armoiries est connu grâce au diplôme original conservé à Berne (fig. 4) et à la copie incluse



Fig. 4. Johann Friedrich Herrenschwand,
original du diplôme de 1768, Berne.

dans les Livres de Chancellerie à Varsovie (fig. 5)⁵.

⁵ Original du diplôme à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne; AGAD. Ks. kancl. 41, p. 51-55; Vol. leg. VII, p. 372; RIETSTAP, I, p. 957; OSTROWSKI, I, p. 181; II, p. 107; BONIECKI, VII, p. 271; URUSKI, V, p. 137; AMMAN, *Lettres...*, AHS 1923, p. 33-35, 116-117; HBLdS, IV, p. 198; LIBAREK, p. 35; PSB, IX, p. 466-467; ROSTWOROWSKI, *La Suisse...*, Echanges..., p. 170 et *passim*; JENZER, p. 114-115; HEYMOWSKI, *Pâ heraldikermöte...*, Notiser..., II (1969) : 1/2, p. 18 et ill.; WDOWISZEWSKI, *Regesty...*, MBGHP, V, p. 50-51; FRANK, II, p. 195.

qui ne tarda pas à le nommer son conseiller. Il quitta la Pologne avec Johann Friedrich Herrenschwand, c'est-à-dire quelques mois après avoir été reçu au corps de la noblesse polonaise.

Nous ne connaissons pas le diplôme original de 1768 mais il en existe une copie dans les Livres de Chancellerie. C'est grâce à ce document qu'on peut identifier les armes d'Elie Bertrand avec le blason gravé sur un cachet de 1793 : *d'or au chevron d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or et*

Bertrand

Elie Bertrand (1713-1797) a reçu l'indigénat du roi de Pologne Stanislas-Auguste par lettres patentes issues à Varsovie le 28 septembre 1768. Originaire d'Yverdon, d'une famille de souche dauphinoise, il est devenu pasteur et homme de sciences éminent, membre de plusieurs académies savantes. Elie Bertrand fut recommandé par un de ses disciples, Józef Mniszech (fils du maréchal de la Couronne Jerzy Mniszech) au roi Stanislas-Auguste,



Fig. 6. Elie Bertrand, 1768.

accompagné de trois roses de gueules (« *in campo aureo trabs fracta caerulea cum tribus Lelii floribus aureis insculptis et comitata tribus rosis rubris ...* ») (fig. 6). Le diplôme ne fait mention ni du cimier ni des supports ni de la devise qu'on retrouve sur le cachet ci-dessus; cimier – une licorne issante; supports – deux licornes; devise – REX PHILLIPUS MIHI DEDIT⁶.

⁶ AGAD, Ks kancl. 42, p. 50-54; Vol. leg., VII, p. 372; RIETSTAP, I, p. 185; BONIECKI, I, p. 172; URUSKI, I, p. 148; HBLdS, II, p. 205; DUBOIS, *Lettres...*, AHS 1932, p. 180-181; GALBREATH, I, p. 46, pl. VI; JÉQUIER, p. 110-111; ROSTWOROWSKI, *La Suisse...*, Echanges..., p. 157 et *passim*; WDOWISZEWSKI, *Regesty...*, MBGHP, V, p. 51. – L'écu des armoiries ci-dessus est identique avec celui d'une ancienne famille homonyme neuchâteloise sans relation aucune avec la famille d'Elie Bertrand. Cf. *Armorial du Justicier Huguenin de 1660* (Ms. aux Archives cantonales de Neuchâtel).

Le Fort

Pierre Le Fort (1719-1796) a reçu l'indigénat de la Diète polonaise en 1768, après un long service dans l'armée de la Couronne où il obtint le rang de général-major. Ce membre d'une famille genevoise bien connue, fils de Jean Le Fort, conseiller de commerce du tsar, ambassadeur du roi de Pologne en Russie, et petit-neveu de l'amiral du tsar Pierre le Grand, François Le Fort, joua un rôle important comme un des introducteurs de la Franc-maçonnerie en Pologne.

Les armes de la famille Le Fort ne sont pas mentionnées dans les sources polonaises concernant l'indigénat. Je n'ai pas

réussi à trouver le texte du diplôme dans les Livres de Chancellerie; on peut donc supposer que le diplôme n'avait jamais été délivré au général Le Fort. Nous connaissons cependant plusieurs variantes d'armoiries concédées aux différents membres de la famille. Le général Le Fort n'était autorisé à porter que les armes primitives : *d'azur à l'éléphant, la trompe abaissée, passant devant un palmier mouvant d'une terrasse, le tout d'argent* (fig. 7). Sont connues deux variantes du cimier appartenant à ces armes : 1^o une étoile, 2^o deux bras tenant une couronne à l'antique⁷.

⁷ AGAD, Ks. kancl. 82 : III, p. 18; Vol. leg., VII, p. 372; RIETSTAP, I, p. 695; BONIECKI, V, p. 305; URUSKI, VIII, p. 321; AGS 1907, p. 287-288; DEONNA, *Lettres...*, AHS 1917, p. 132-138; HBLdS, IV, p. 641-642; DUMONT, p. 254-256; ROSTWOROWSKI, *La Suisse...*, Echanges..., p. 152 s.; WDOWISZEWSKI, *Regesty...*, MBGHP, V, p. 53; FRANK, II, p. 31.

Warnery

Charles-Emmanuel de Warnery (1720-1786), seigneur de Langenhof (en Silésie) a reçu l'indigénat de la Diète polonaise en 1768. Descendant d'une famille originaire du canton de Vaud, né à Morges, il avait fait une carrière typique du XVIII^e siècle, servant sous les drapeaux de Sardaigne, d'Autriche, de Russie et de Prusse avant d'entrer en 1766 dans les rangs de l'armée polonaise où il est devenu quartier-maître général. Nommé général-major et admis au corps de la noblesse polonaise, Charles-Emmanuel de Warnery prit sa retraite en 1782 et retourna en Silésie, où il avait acquis le droit d'incolat en 1763. Il est connu comme auteur de plusieurs ouvrages sur l'art militaire. Ses descendants sont restés en Silésie; la famille est éteinte.

Les sources polonaises ne donnent pas de renseignements sur les armes de Warnery. Comme fut le cas pour le général Le Fort, le texte du diplôme concernant l'indigénat du général de Warnery n'est pas inclus, lui non plus, dans les Livres de Chancellerie. D'après des sources suisses et allemandes la famille de ce général polonais était autorisée à porter : *d'or*

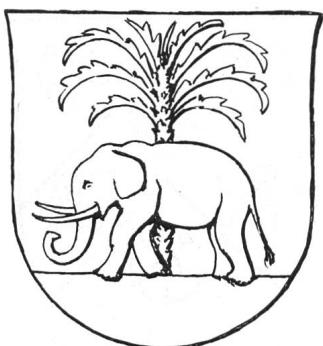


Fig. 7. Pierre Le Fort, 1768.



Fig. 8. Charles Warney, 1768.

à l'arbre (châtaigner ?) de sinople sur une terrasse du même, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or; cimier – un sauvage de carnation naissant, couronné d'une guirlande de sinople, tenant de sa main dextre une masse (fig. 8). Cimier alternatif – trois plumes d'autruche⁸.

⁸ AGAD. Ks. kancl. 45/46, p. 2; Vol. leg., VII, p. 372; MONTET, II, p. 637-638; MÜLVERSTEDT und HILDEBRANDT, p. 435, pl. 477; RIETSTAP, II, p. 1049; BLAŽEK, III, p. 65, pl. 39; HBLdS, VII, p. 118; KONOPCZYŃSKI, *Les rapports...*, Pologne-Suisse, p. 35; ROSTWOROWSKI, *La Suisse...*, Echanges..., p. 165 et *passim*; WDOWISZEWSKI, *Regesty...*, MBGHP, V, p. 51.

Reverdil

Le 7 septembre 1769, Marc-Louis Reverdil (1734-1790) a obtenu les lettres de noblesse datées de Varsovie et signées par le roi Stanislas-Auguste. Né à Nyon, où son père Urbain Reverdil était lieutenant-baillival et secrétaire de la Justice et du Conseil de ville, il a fait ses études juridiques à Tubingue et devint lecteur et bibliothécaire du roi de Pologne en 1766 ensuite de la recommandation de ses compatriotes, Armand Mestral de Saint-Saphorin, ambassadeur de Danemark,

Elie Bertrand (voir ci-dessus) et Georges-Louis Le Sage. Reverdil a passé vingt-quatre années à Varsovie, où il mourut.

L'original du diplôme de 1769 est conservé en Suisse; en 1933 il appartenait à M. P. Bory, à Coppet. Il en existe une copie dans les Livres de Chancellerie à Varsovie. Les armes primitives de la famille : *d'azur à l'arbre de sinople (= reverdissant) sous un soleil d'or placé à dextre en chef*, furent coupées des armes de Pologne : *de gueules à l'aigle d'argent couronnée d'or*. L'augmentation affectait également le cimier : l'aigle de Pologne posée sur quatre plumes d'autruches d'argent (fig. 9). En voilà le texte original : « ... *Stemma vero nomini Ejus analogum nempe Solem orientem ex auro aroremque revirescentem in campo cœruleo, superiorus autem Galeam equestrem adumbratam illi concedimus. Eique in parte superiori scuti demem secti integrum aquilam Polonam in campo mindaceo eandemque Galeæ coronatæ super impositam prot hic depictum cernitur peculiari nostra benevolentia Regia addimus gratioseque impertimur ...* ». Les armoiries peintes sur le diplôme original contiennent aussi deux lions comme supports et deux devises : FRUGIFERA CULTORIBUS VIRTUS au-dessus et AD ALTERA SEMPER sur le listel au-dessous de l'écu⁹.

⁹ Original du diplôme dans la famille Bory à Coppet (?); AGAD. Ks. kancl. 42, p. 97-102; Vol. leg., VII, p. 373; RIETSTAP, II, p. 557; OSTROWSKI, I, p. 526; II, p. 315-316; URUSKI, XV, p. 200; HBLdS, V, p. 593; DUBOIS, *Lettres...*, AHS 1932, p. 181-182; 1933, p. 28; KONOPCZYŃSKI, *Les rapports...*, Pologne-Suisse, p. 31; ROSTWOROWSKI, *La Suisse...*, Echanges..., p. 162, et *passim*.

Selonf

Le 20 octobre 1772, Paul de Paul Selonf (1730-1801) a obtenu le titre de baron héréditaire du roi de Pologne Stanislas-Auguste, par lettres-patentes issues à Varsovie. Il appartenait à une famille bien connue de Saint-Gall dont le nom s'écrit en allemand Schlumpf.

Les armes anciennes de la famille : *d'or à trois bûchers de sable disposés en pal*, ont été confirmées par l'empereur Rudolphe II



Fig. 9. Marc-Louis Reverdil, original du diplôme de 1769, Coppet.

en 1598. L'octroi du titre de baron polonois comprenait aussi une augmentation d'armes; le cimier ancien (deux proboscides liées d'un nœud) fut remplacé par un demi-vol d'argent (« ... Insignia Familiæ ipsius antiqua Nobilitatis et virtutis indicia ala Aquilæ albæ Polonæ ex corona proten-dente amplianda et commulanda esse duximus ampliamusque et commulamus ... »). D'après le dessin des armoiries dans les Livres de Chancellerie (l'original du diplôme a disparu) l'écu est supporté par deux lions et les huchets sont contournés (fig. 10)¹⁰.

¹⁰ AGAD. Ks. kanc. 41, p. 204-210; RIETSTAP, II, p. 710; OSTROWSKI, I, p. 430 (de Paul-Selouf!), II, p. 255; HBLdS, VI, p. 199; FELS, St.-Galler..., AHS 1948, p. 67-68; WDOWISZEWSKI, Tytuly..., MBGHP, III, p. 24.

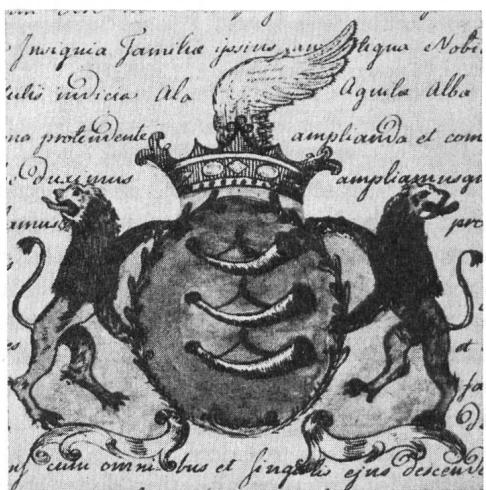


Fig. 10. Paul, baron de Selonf, copie du diplôme de 1772, Varsovie.

Escuyer

Le 12 novembre 1791, Nicolas-Albert Escuyer (1758-1834) a été anobli par le roi de Pologne Stanislas-Auguste par les lettres patentes issues à Varsovie. Appartenant à une famille de Berlens, bourgeoise de Fribourg, Nicolas-Albert Escuyer s'est installé en Pologne, où il épousa Marceline Zielińska d'origine noble. La famille s'est éteinte avec leur petit-fils Georges, mort en 1907.

Les armes accordées à la famille Escuyer sont connues sous le nom de Porwik, celui-ci étant un pendant aux « noms » ou plutôt *proclamations* (c'est-à-dire cris de guerre) attachées aux anciens blasons « de souche » (*Stammwappen*). L'original du diplôme (en langue polonaise) se trouve à présent au Musée cantonal à Fribourg (fig. 11); son texte figure également dans les Livres de Chancellerie (fig. 12). D'après le dessin et la description des lettres patentes on peut blasonner ces armes comme suit : *d'argent à l'aigle de sable posée sur trois écus ovales* (« globes » selon le texte) *rangés en fasce, celui à dextre d'or à deux pals de gueules, celui au milieu d'or à deux fasces d'azur, celui à senestre d'or à deux barres* (bandes selon le dessin dans les Livres de Chancellerie) *de gueules; casque couronné, sans cimier* (fig. 11)¹¹.

¹¹ Original du diplôme au Musée cantonal à Fribourg; AGAD. Ks. kancl. 100, p. 143-146; Vol. leg., IX, p. 194; RIETSTAP, II, p. 472 (« Porwik »); OSTROWSKI, I, p. 467; II, p. 278; BONIECKI, V, p. 233; URUSKI, III, p. 387; HAUPTMANN, *Anciens...*, AF 1916, p. 285-286; AMMAN, *Lettres...*, AHS 1923, p. 166-167; HBLdS, III, p. 79.

En dehors des octrois accordés par les rois de Pologne régnants, nous pouvons mentionner ici deux cas se rapportant à des familles suisses ayant reçu leurs lettres de noblesse de monarques qui n'étaient plus sur le trône de Pologne. Du point de vue juridique, ces octrois sont comparables aux octrois de titres non légalisés par la Diète et qui, de ce fait, n'habitent pas leurs bénéficiaires à se considérer comme membres de la noblesse polonaise.



Fig. 11. Nicolas-Albert Escuyer, original du diplôme de 1791, Fribourg.



Fig. 12. Nicolas-Albert Escuyer, copie du diplôme de 1791, Varsovie.

Ganioz

Le 4 janvier 1716, les frères Etienne et Jean-Joseph Ganioz ont reçu des lettres de noblesse concédées à Blois par Marie

Casimire, reine de Pologne (veuve de Jean III Sobieski). La famille Ganioz, d'origine piémontaise, habitait depuis le XIV^e siècle Martigny, dans le canton du Valais. Le père des deux frères ci-dessus, Jean-Joseph Ganioz, était notaire et juge dans les Terres abbatiales de Saint-Maurice, banneret en 1669. Son fils Etienne († 1769) est devenu notaire et syndic de la ville de Martigny, banneret et lieutenant du vidomme, tandis que son frère Jean-Joseph († 1778), lui aussi notaire, est devenu bourgeois de Sion et capitaine de la bannière de Martigny. Leurs descendants jouèrent un certain rôle comme notables locaux. La famille existe toujours.

Nous connaissons quelques variantes des armes Ganioz. Les lettres de noblesse de 1716 ne mentionnent pas d'armoiries, le blason est toutefois gravé sur la capsule contenant le sceau de la reine. En voici la description : *d'azur à cinq losanges d'or accolés et mis en croix, surmontés de trois étoiles à huit rais rangées en chef; casque avec trois plumes d'autruche comme cimier* (fig. 13) ¹².

¹² Original du diplôme chez M^{me} Hélène Robadey à Romont; HBLdS, III, p. 390; Arm. val., p. 103-104.

Lauterburg

Philippe-Jacob de Lauterburg (1696-1768) aurait obtenu, d'après la tradition, des lettres de noblesse du roi de Pologne Stanislas I Leszczyński avant 1764. Appartenant à une famille de patriciens de Bâle, connue depuis le début du XIV^e siècle, Philippe-Jacob Lauterburg était peintre et miniaturiste ; devint bourgeois de Strasbourg en 1725. Il travailla pour le roi Stanislas pendant l'exil de celui-ci à Wissembourg en Alsace (1719-1725). Stanislas, réélu roi de Pologne en 1733, fut obligé d'abdiquer en 1735 pour se contenter des duchés de Lorraine et de Bar. Il semble logique d'admettre que les lettres de noblesse concédées à Philippe-Jacob Lauterburg l'aient été avant 1735. Les recherches faites à Bâle et à Nancy pour en trouver des traces n'ont pas donné de résultat. Signalons encore que le fils de Philippe-Jacob, qui se faisait appeler Philippe-Jacob de Loutherbourg ou Loutherbourg (1740-1812) fut peintre à Paris et à Londres et que la tradition artistique de la famille se poursuivit grâce au fils de celui-ci, Annibal Chrétien Henry, miniaturiste à la cour de Prusse. La branche bâloise de la famille est éteinte.



Fig. 13. Etienne et Jean-Joseph Ganioz; capsule du sceau royal gravée à leurs armes, 1716.



Fig. 14. Lauterburg, Bâle.

Quant aux armes, les Lauterburg portaient : *d'azur au loup d'argent* (ou au naturel) *issant d'un mont de trois coupeaux de sinople* (fig. 14)¹³.

¹³ RIETSTAP, II, p. 34; DNB, XXXIV (1893), p. 154-155 (P.-J. de Loutherbourg... « descended from a Polish family »!); HBLdS, IV, p. 633; AGS 1933, p. 350-354.

* * *

Mentionnons finalement quelques familles suisses dont les lettres de noblesse sont attribuées à un octroi polonais. Une analyse approfondie de ces cas nous permet à constater qu'il s'agit, soit de concessions apocryphiques, soit de lettres patentes octroyées par des souverains polonais qui étaient aussi électeurs de Saxe et, comme tels, avaient le droit d'anoblir sans consentement de la Diète. Complétons cette revue par la présentation de ces cas concernant les familles : Solari, De Marchi, Weber et Wolff.

Solari

D'après une version que je n'ai pas réussi à vérifier dans des sources polonaises, un Giovanni Battista Solari, originaire des environs de Lugano, aurait été, au début du XVII^e siècle, agent diplomatique à Milan du roi de Pologne (Sigismond III ?), qui l'aurait honoré d'un octroi de noblesse. Le nom Solari est, par ailleurs, connu en Pologne grâce à quelques architectes qui le portaient au XVII^e et au XVIII^e siècles. Il s'agit probablement des membres d'une des familles tessinoises de ce nom. Bonawentura Solari (1735-17...), architecte et major de l'armée lithuanienne, membre de la Commission de l'ordre public du Duché de Masovie pendant l'insurrection de 1794, a été anobli par la Diète en 1775. Le texte du diplôme n'étant pas inclus dans les Livres de Chancellerie, il est fort probable que le diplôme n'a jamais été délivré. Or, ce Bonawentura Solari était fils de l'architecte royal Antoni Solari (1700-1763) et

petit-fils de l'architecte Roch Solari; il faut donc constater qu'il était entièrement polonisé.

Quant aux armes concédées à Bonawentura Solari, les sources polonaises ne donnent pas de renseignements¹⁴.

¹⁴ Vol. leg., VIII, p. 169; APK, I, p. 24, 149, 190-191, II, p. 157, 291, 315; HBLdS, VI, p. 396; THIEME und BECKER, XXXI, p. 225; Loza, p. 285.

De Marchi

Vers la fin du XVII^e siècle, un roi de Pologne (Jean III Sobieski ?) aurait concédé un titre héréditaire de baron de Costa à Pietro De Marchi, capitaine au service polonais, descendant d'une ancienne famille tessinoise, originaire de Crema. Les sources polonaises gardent un silence profond. La tradition de famille n'inspire guère confiance lorsqu'elle cite comme épouse de Pietro De Marchi une « princesse Poniatowski », morte en 1705, troisième fille d'un souverain dont le règne au XVII^e siècle nous est totalement inconnu. Cela n'empêcha pas les descendants de Pietro ci-dessus de recevoir au début du siècle présent une confirmation papale du titre « polonais » de baron.

Le blason primitif de cette famille était : *d'argent à trois fleurs de lis d'azur*. La branche ayant prétention à un titre polonais porte : *d'argent au lion de sable, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or*; cimier – un lion naissant de sable. Les armoiries sont complétées par une couronne de baron, par deux chevaliers en supports, chacun portant un écu *de gueules à la croix d'argent sur la poitrine et tenant une lance*, ainsi que par une devise : OMNIA ROBORE FLECTO FRANGOQUE¹⁵.

¹⁵ CORTI, p. 23-25; LIENHARD-RIVA, *Contribution...*, AHS 1914, p. 75, 1916, p. 28; HBLdS, II, p. 689.

Weber

Dominik Benedikt von Weber, (1689-1776) colonel de l'armée polonaise, aurait obtenu des lettres de noblesse du tsar Pierre le Grand et du roi de Pologne.

Il appartenait à une ancienne famille du canton de Schwyz; son père, Jakob von Weber, Dr en médecine et chevalier, était employé par le duc de Savoie en missions diplomatiques. Dominik von Weber avait commencé sa carrière militaire dans les armées de France et d'Espagne avant d'entrer au service du roi de Pologne.

D'après un passeport de voyage signé le 3 février 1738 par Marie-Charlotte Sobieska, princesse de Pologne, duchesse de Bouillon, le colonel Dominik von Weber avait été courtisan (*Hofkavalier*) de feu le prince Jacques-Louis Sobieski, son père.

Il était également savant dans le domaine des sciences exactes et naturelles et figure « parmi les précepteurs du jeune Poniatowski », le futur roi Stanislas-Auguste.

Il paraît raisonnable de supposer qu'un octroi éventuel de lettres de noblesse par un roi de Pologne aurait été fait à titre saxon et non polonais. Les armes de la famille Weber sont bien connues : *d'azur à la bande d'argent chargée de trois trèfles de sinople posés dans le sens de la bande*¹⁶.

¹⁶ Original du passeport de 1738 chez le Dr jur. Werner Aloïs von Weber à Schwyz, RIETSTAP, II, p. 1055; HBLdS, VII, p. 440; ROSTWOROWSKI, *La Suisse...*, Echanges..., p. 161; rien chez FRANK.

Wolff

Le 11 septembre 1745, Heinrich Wolff (1702-1769), banquier et commerçant à Dresde, a été anobli par le roi de Pologne Auguste III en sa qualité d'électeur de Saxe et de « Reichs-Vikar ». Cet octroi n'autorise donc pas les Wolff à se considérer comme appartenant à la noblesse polonaise.

Les armes de cette famille bourgeoise de Zurich – *d'azur à la perche courbée en pal d'argent*; cimier : une perche en pal devant un vol à l'antique d'azur – remontent aux lettres d'armoiries concédées en 1566 au Dr Kaspar Wolff par l'empereur Maximilien II¹⁷.

¹⁷ RIETSTAP, II, p. 1111; HBLdS, VII, p. 583-584; rien chez FRANK.

Cette revue d'octrois polonais en faveur de Suisses qui se sont distingués au service des rois de Pologne doit être considérée comme une contribution à l'étude des relations entre la Confédération Helvétique et la République Polono-Lithuanienne. Elle est une tentative de présenter un problème héraldique en s'appuyant sur des sources provenant de deux pays, complétées les unes par les autres. Malgré le cadre très restreint de ce sujet, on doit constater que les auteurs qui traitaient des matières héraldiques étaient souvent inclinés à se limiter aux sources facilement accessibles et ne se donnaient la peine de forcer les barrières constituées par la langue ou d'autres obstacles.

Bibliographie

- AF *Annales fribourgeoises*.
AGAD Archiwum Główne Akt Dawnych, Warszawa (Archives Centrales à Varsovie).
AGS *Almanach généalogique suisse*.
AHS *Archives héraldiques suisses*.
AMMAN, *Lettres...* AMMAN, A., d', *Lettres d'armoiries et de noblesse concédées à des familles fribourgeoises*, AHS 1919-1924.
APK *Akty powstania Kościuszki* (Actes concernant l'insurrection de Kościuszko.) T. 1-3 (Warszawa 1918-1955).
Arm. val. *Armorial valaisan*. – *Walliser Wappenbuch* (Zurich 1946).
Bibl. Ossol. Biblioteka Zakładu Narodowego imienia Ossolińskich, Lwów (Bibliothèque de la Fondation Ossoliński à Lwów).
BLAŽEK BLAŽEK, C., *Der abgestorbene Adel der preussischen Provinz Schlesien*, T. 1-3 (Nürnberg 1894). (= J. Siebmacher, Grosses und allgemeines Wappenbuch, Bd. 6 : Abt. 8.)
BONIECKI BONIECKI, A., *Herbarz polski*. (Armorial polonais.) T. 1-16 (Warszawa 1899-1915).
CORTI CORTI, G., *Famiglie patrizie del cantone Ticino* (Roma 1908).
DEMBIŃSKI, *Un Suisse...* DEMBIŃSKI, B., *Un Suisse au service du roi de Pologne. Maurice Glayre, ami du roi Stanislas-Auguste*, [dans] Pologne-Suisse, p. 41-50.
DEONNA, *Lettres...* DEONNA, H., *Lettres de noblesse et d'armoiries de familles genevoises*, AHS 1917-1919.
DNB *Dictionary of national biography*, Vol. 1-63 (London 1885-1900).
DUBOIS, *Lettres...* DUBOIS, F. Th., *Lettres de noblesse et lettres d'armoiries concédées à des Vaudois*, AHS 1928-1933.
DUMONT DUMONT, E.-L., *Armorial genevois* (Genève 1961).
Echanges... *Echanges entre la Pologne et la Suisse du XIV^e au XIX^e siècles. Choses – hommes – idées* (Genève 1964)
FELS, *St.-Galler...* FELS, H. R. v., *St.-Galler Adels- und Wappenbriefe*, AHS 1944.

- FRANK FRANK, K. F. v., *Standeserhebungen und Gedenaken für das Deutsche Reich und die österreichischen Erblände bis 1806*, Bd. 1-5 (Schloss Senftenegg 1967-1974).
- GALBREATH GALBREATH, D. L., *Armorial vandois*, T. 1-2 (Baugy sur Clarens 1934).
- HAUPTMANN, Ancien... HAUPTMANN, F., *Anciens diplômes d'armoiries et de noblesse conférés à des Fribourgeois*, AF 1916, p. 282-286.
- HEYMOWSKI, *På heraldikermôte...* HEYMOWSKI, A., *På heraldikermôte i Bern*, [dans] Notiser..., II (1969) : 1/2, p. 18 et ill.
- HBLdS *Historisch-biographisches Lexikon der Schweiz*, Bd. 1-7 und Supplement (Neuenburg 1921-1924).
- JENZER JENZER, H., *Dr. med. Johann Friedrich v. Herrenschwand* (Bern 1967).
- JÉQUIER JÉQUIER, L. et M., *Armorial neuchâtelois*, T. 1-2 (Neuchâtel 1941-1944).
- KONOPCZYŃSKI, *Les rapports... Konopczyński*, W., *Les rapports intellectuels polono-suisse au XVIII^e siècle*, [dans] Pologne-Suisse, p. 23-40.
- Ks. kancl. *Ksiegi kanclerskie* (Livres de Chancellerie du Royaume de Pologne).
- LIBEREK LIBEREK, S., *L'amitié polono-suisse au cours des siècles* (Lausanne 1941).
- LIENHARD-RIVA LIENHARD-RIVA, A., *Armoriale tice* (Losanna 1945).
- LIENHARD-RIVA, *Contribution...* LIENHARD-RIVA, A., *Contribution à un armorial du Tessin*, AHS 1914-1934.
- LIENHARD-RIVA, *Schultheiss...* LIENHARD-RIVA, A., *Schultheiss und Rat von Solothurn verleihen ein Wappen 1665 (an Antonio Maracci)*, AHS 1924, p. 178-179.
- LOZA LOZA, S., *Architekci i budowniczowie w Polsce*. (Architectes en Pologne.) Warszawa 1954.
- MBGHP *Materiały do biografii, genealogii i heraldyki polskiej*. (Matériaux pour la biographie, généalogie et heraldique polonaises.) T. 1-6 (Buenos Aires et Paris 1963-1974).
- MONTEL MONTEL, A., de, *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois qui se sont distingués dans leur pays ou à l'étranger*, T. 1-2 (Lausanne 1878).
- MÜLVERSTEDT und HILDEBRANDT MÜLVERSTEDT, G. A. v., und HILDEBRANDT, A. M., *Der blühende Adel des Königreichs Preussen* (Nürnberg 1878). (= J. Siebmacher, Grosses und allgemeines Wappenbuch, Bd. 3 : Abt. 2.)
- Notiser... *Notiser från riksbibliotekarien* (Notices du Bibliothécaire en chef du Royaume, Stockholm).
- OSTROWSKI OSTROWSKI, J., *Księga herbowa rodów polskich*. (Armorial de familles polonaises.) T. 1-2 (Warszawa 1897-1906).
- Pologne-Suisse *Pologne-Suisse. Recueil d'études historiques* (Varsovie et Lwów 1938).
- PSB *Polski słownik biograficzny*. (Dictionnaire biographique polonais.) T. 1-19 (Kraków... 1935-1974).
- RIETSTAP RIETSTAP, J. B., *Armorial général*, 2^e éd., T. 1-2 (Gouda 1884-1887).
- ROSTWOROWSKI, *La Suisse...* ROSTWOROWSKI, E., *La Suisse et la Pologne au XVIII^e siècle*, [dans] Echanges..., p. 139-211.
- Sig. Sigillata (Registres des documents scellés dans la Chancellerie du Royaume de Pologne).
- THIEME und BECKER THIEME, U., BECKER, F., *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart*, Bd. 1-37 (Leipzig 1907-1950).
- URUSKI URUSKI, S., *Rodzina. Herbarz szlachty polskiej*. (La famille. Armorial de la noblesse polonaise.) T. 1-15 (Warszawa 1904-1931).
- Vol. leg. *Volumina legum*. (Lois, constitutions et priviléges du Royaume de Pologne et du Grand Duché de Lithuanie.) T. 1-10 ([1-8] Petersbourg 1859-1860, [9] Kraków 1889, [10] Poznań 1952).
- WDOWISZEWSKI, *Regesty...* WDOWISZEWSKI, Z., *Regesty przywilejów indigenatu w Polsce, 1519-1793*. (Registres des octrois de l'indigénat en Pologne, 1519-1793.) MBGHP, V, p. 11-78.
- WDOWISZEWSKI, *Tytuly...* WDOWISZEWSKI, Z., *Tytuly polskie nadawane cudzoziemcom*. (Titres nobiliaires polonais concédés à des étrangers.) MBGHP, III, p. 9-28.